



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :**

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors de la séance ordinaire du 11 novembre 2013 à 19 h 30 à la salle du Conseil, lieu ordinaire des séances.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 100, 1re Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone I-1.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de permettre de maintenir l'empiètement du bâtiment principal de 0,16 mètre sur une longueur de 41,17 mètres dans la cour latérale donnant sur rue et un empiètement de 0,38 mètre d'un coin du bâtiment situé à l'intersection de la 2<sup>e</sup> Avenue et de la 5<sup>e</sup> Rue.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 25 septembre 2013

**Pierre Rondeau**

Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **25 septembre 2013** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **25 septembre 2013**